Ramsay Santé
Clinique de Beaupuy

REGLEMENT INTERIEUR – HOSPITALISATION LIBRE

Conformément à la réglementation en vigueur et pour votre sécurité, il est absolument interdit de fumer et ou de vapoter à l'intérieur de l'établissement.

REGLES DE VIE

Respect, calme et repos sont des priorités.
Toute personne est tenue d'observer une tenue correcte ainsi qu'une stricte hygiène corporelle.

Un lieu fumeur est à votre disposition sur la terrasse du rez-de-jardin jusqu'à 21 h en hiver et 21 h30 en été.

Toute dégradation de matériel ou de mobilier de l'établissement fera l'objet d'une facturation supplémentaire.

VOS OBJETS PERSONNELS

Un inventaire de vos affaires est réalisé à votre entrée par l'équipe de soins. Nous vous remercions de limiter le volume de vos affaires personnelles au strict minimum (2 sacs maximum).

L'apport de matériels électriques (bouilloire, cafetière…) est strictement interdit dans l'établissement. Les matériels électroniques sont soumis à autorisation médicale et restent sous votre responsabilité.

L'établissement n'est responsable que des sommes, valeurs et objets personnels qui lui ont été confiés contre reçu.

L'introduction, la consommation et la possession de boissons alcoolisées ou de toxiques (cannabis, CBD, drogues, médicaments…) ainsi que les instruments tranchants ou dangereux sont formellement interdits dans l'enceinte de l'établissement.

Vous vous engagez à ne pas vous procurer, durant votre séjour, l'un ou l'autre des éléments précités.

Pour toute suspicion d'introduction ou de consommation, un contrôle de vos objets personnels et de votre chambre pourra être réalisé en votre présence, par l'équipe de soins.

VOS VISITES

Les visites sont autorisées de 12h à 19h30.
Les visiteurs peuvent être autorisés à déjeuner, goûter et/ou dîner avec vous. Les tickets à cet usage sont en vente à l'accueil.

Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis dans les services.
Les animaux de compagnie sont interdits dans l'établissement.

VOTRE PRISE EN CHARGE

Votre hospitalisation implique votre entière adhésion au projet de soins concerté entre l'équipe soignante, médicale et vous-même ainsi qu'aux activités et rendez-vous qui vous ont été fixés.

Lors des visites des médecins, vous êtes tenu de rester en chambre.

Des changements de chambre peuvent intervenir lors de votre hospitalisation en fonction de l'état de santé des patients, des besoins du service et des prises en charges complémentaires.

Vous devez impérativement vous trouver dans votre chambre entre 23h00 et 7h00 et ne pouvez séjourner dans une autre chambre ou un autre service que ceux qui vous ont été attribués.

Par mesure d'hygiène, tout stockage d'aliments et de végétaux est interdit dans les chambres.

VOS SORTIES

Vous êtes autorisé à circuler librement dans l'enceinte de la Clinique et son parc. Toute autre sortie ou permission font nécessairement l'objet d'une prescription médicale qui spécifie les horaires à respecter.

La conduite d'un véhicule durant votre séjour est formellement interdite. Toute clé de véhicule doit être déposée à l'accueil lors de votre admission.

La sortie définitive, décidée par votre psychiatre, s'effectue le matin entre 10h00 et 12h00 au secrétariat médical.

VOTRE ENGAGEMENT

Chaque patient a accès, au cours de son séjour, aux documents retraçant l'ensemble de ses droits et de ses devoirs au sein de la clinique.

Des panneaux d'information sont situés à l'accueil et à l'entrée des unités.

La direction se réserve le droit de prendre toute mesure adéquate pour faire cesser tout désordre, incivilité et non-respect du présent règlement, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Nom et prénom :

Signature *(précédée de la mention « Lu et approuvé »)*